



INFORMATION SUR LA VACCINATION CONTRE LA COQUELUCHE POUR LES PERSONNES EN CONTACT AVEC DES NOURRISSONS

La coqueluche est une maladie très contagieuse, grave et parfois mortelle. De jeunes parents non immunisés peuvent la transmettre à leur bébé. Les nourrissons qui vivent entourés d'adultes vaccinés risquent moins de contracter la coqueluche. C'est pourquoi, nous recommandons la vaccination de la femme enceinte durant la grossesse.

Pourquoi parler de la coqueluche maintenant ?

Depuis quelques années, le nombre de cas de coqueluche augmente, en particulier chez les bébés non vaccinés ou protégés partiellement par leur propre vaccination.

La coqueluche est-elle une maladie facile à attraper ?

OUI. La coqueluche est une maladie très contagieuse causée par une bactérie appelée le bacille coquelucheux. Il se transmet par les postillons de la salive émis lorsqu'on parle, tousse ou éternue. De jeunes parents non immunisés peuvent l'attraper sans s'en rendre compte et la transmettre à leur bébé.

Quels symptômes mon enfant peut-il présenter ?

Cette maladie se caractérise par de violentes quintes de toux pouvant entraîner des difficultés respiratoires et des vomissements. L'enfant atteint reprend sa respiration par une longue inspiration qui rappelle le « chant du coq ».

La coqueluche est-elle une maladie grave ?

OUI. C'est une maladie grave, parfois mortelle avant l'âge de 6 mois car les quintes de toux peuvent provoquer des arrêts respiratoires ou cardiaques.

Comment puis-je diminuer le risque que mon enfant attrape la coqueluche ?

Les nourrissons qui vivent entourés d'adultes bien vaccinés risquent moins de contracter la coqueluche. Nous recommandons dès lors la vaccination :

- aux adultes (vaccination "cocoon", voir ci-dessous),
- aux nourrissons (dès l'âge de 2 mois),
- aux enfants (rappel à 5-6 ans et entre 14 et 16 ans).

En quoi consiste la vaccination « cocoon » ?

Il s'agit d'administrer de préférence quelques semaines avant l'accouchement (au plus tard immédiatement après l'accouchement) une dose unique de rappel à toute personne en contact avec les nourrissons : les futurs parents, les proches de jeunes bébés, les grands-parents s'ils accueillent régulièrement leurs petits-enfants, les professionnels de la petite enfance et du secteur de la santé. Pour les femmes enceintes, la vaccination se fait idéalement entre la 24^{ème} et la 32^{ème} semaine, même en cas d'une vaccination de rappel reçue précédemment.

Je suis enceinte et/ou j'envisage l'allaitement, y-a-t'il un risque si je me fais vacciner maintenant ?

NON. Une femme enceinte peut être vaccinée au-delà du 1^{er} trimestre et l'allaitement ne constitue pas une contre-indication à l'administration du vaccin.

Le vaccin contre la coqueluche protège aussi contre le tétanos et la diphtérie.

Centre Hospitalier EpiCURA asbl
Siège social :
rue Louis Caty 136 - 7331 Baudour

T. : 078 / 150 170
www.epicura.be



EpiCURA
mon hôpital